



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

COUVERTURE REÇUE  
10 0 AOUT 2017  
LES RAIRIES

L'ingénieur Terroir et Délimitation

Dossier suivi par :

P-Jean MILLET, Ingénieur Terroir et  
Délimitation

C. ALEXANDRE, technicienne

Téléphone : 02 41 87 33 36

Mél : c.alexandre@inao.gouv.fr

Le Directeur de l'INAO

à

Madame le Maire

14 rue Charles de Gaulle

49430 Les Rairies

Angers, le 01/08/2017

N/Réf : PLU DURTAL LES RAIRIES/CA/27-07-  
2017

**Objet : Déclaration de projet  
Communes de Durtal et des Rairies**

Par courriel en date du 20 avril 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir la déclaration de projet et mise en compatibilité des PLU de Durtal et Les Rairies pour rendre possible deux projets :

- L'extension des secteurs d'extraction de graves et sables au profit de l'entreprise Jugé ;
- La mise en place d'un centre de stockage et de recyclage des matériaux de déconstruction sur d'anciennes parcelles de carrières.

Les communes de Durtal et Les Rairies sont incluses dans l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Bœuf du Maine", "Cidre de Bretagne" ou "Cidre Breton", "Oie d'Anjou", "Porc de la Sarthe", "Volailles de Loué", "Volailles du Maine", "Œufs de Loué" et "Val de Loire".

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO ne s'oppose pas à ces projets, dans la mesure où ceux-ci n'ont pas d'incidence directe sur les IGP concernées.

Pour La Directrice  
et par délégation,

Pascal CELLIER

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE D'ANGERS  
16 rue du Clon  
49000 ANGERS  
TEL 02 41 87 33 36  
www.inao.gouv.fr